



Comment assurer
le portage de
mon capital ?



Fonds d'investissement : Soléo Développement

Apport de fonds propres par des capitaux extérieurs. Ces capitaux extérieurs peuvent être apportés par des personnes physiques ou morales dont les motivations peuvent être variables :

- des fonds d'investissement privés qui recherchent de la rentabilité et de la défiscalisation (cas de Labeliance Agri basé sur le Pacte Dutreil) ;
- une société issue de la filière qui cherche à sécuriser son approvisionnement (cas du dispositif Soléo Développement) ;
- des collectivités locales et autres organismes dans le cadre d'une SCIC.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : cas de Soléo Développement

Soléo Développement est un fonds d'investissement créé en 2014 par les coopératives Océalia, Cap Faye et Sèvre et Belle destiné à accompagner leurs adhérents, porteurs de projets, dans le domaine des productions animales. Depuis, 7 nouvelles entités sont devenues actionnaires (Terra Lacta, Caveb, Alicoop, Natéa, Crédit Agricole Charente Périgord, Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux Sèvres, Crédit Agricole de Touraine Poitou).

Une étude économique est réalisée pour connaître la rentabilité et la viabilité du projet ainsi que les compétences de l'exploitant. En règle générale, il est demandé au cédant de réaliser en parallèle un prêt privé envers le repreneur pour qu'il y ait une implication de tous (prêt de 50 à 100 000 €).

L'entrée au capital induit un copilotage de l'entreprise. Un protocole d'accord et un pacte d'associés sont signés entre toutes les parties. Le pacte d'associés indique les conditions de sortie de Soléo et le fonctionnement tant que Soléo est associé dans la structure, de l'obligation de suivi de tableaux de bord et des montants d'investissement nécessitant validation par Soléo.

La sortie de Soléo est prévue au bout de 5 ans (ou potentiellement plus s'il y a des capitaux lourds ou des entreprises avec rentabilité faible). Le montant de sortie pour les parts sociales est d'au moins autant que celui de l'entrée, mais il peut y avoir revalorisation des parts sociales.

Des tableaux de bord sont construits avec le centre de gestion de l'exploitation. Ils sont remplis par l'exploitant puis transmis régulièrement à Soléo. Soléo participe à l'AG ordinaire au cours de laquelle est décidée la rémunération de la gérance (rémunération de l'exploitant), de l'affectation du résultat et de ce qui est affecté au compte courant associé de Soléo et qui sera versé à la sortie de Soléo.

En plus de l'AG ordinaire, 1 ou 2 comités de pilotage sont organisés avec Soléo, la banque, le centre de gestion et les coopératives impliquées dans Soléo, afin de suivre les tableaux de bord en lien avec l'étude prévisionnelle et ainsi éviter d'éventuels dérapages.



Comment
assurer
le portage de
mon capital ?

Fonds d'investissement : Soléo Développement

EXEMPLE

Exemple d'un GAEC à 2 associés dans lequel l'un des associés a souhaité se retirer. Le montant de sa sortie est estimé à 140 000 €, ce qui était trop lourd à financer par l'associé restant.

Soléo est donc entré au capital de la société pour 5 ans.

Capital social de la société : 36 480 € pour 240 parts sociales.

La répartition est la suivante :

- associé exploitant restant : 110 parts sociales,
- Soléo développement, associé non exploitant : 100 parts sociales,
- épouse de l'associé exploitant en tant qu'associée non exploitante : 30 parts sociales.

Les modalités de financement :

- 49 000 € de prêt bancaire classique,
- 50 000 € de Soléo (achat des 100 parts sociales),
- 41 000 € de prêt personnel devant notaire de l'associé sortant.

Il est prévu une possible rémunération du capital social détenu et ensuite un partage de résultat, selon le capital social détenu.

Le résultat est calculé après rémunération et rémunération exceptionnelle de la gérance, puis rémunération des capitaux détenus.

Soléo ne prévoit pas de plus-value à sa sortie.

Deux comités de pilotage, une remise de compte et une AG ordinaire sont prévus annuellement avec Soléo.

EN SAVOIR PLUS...

<https://www.ocealia-groupe.fr/activites/productions-animales/soleo-developpement/>

ORGANISMES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

- Soléo développement.